

NOTRE AMBITION

Excellence

Orienter et conduire la recherche sur le risque nucléaire et radiologique dans un contexte international
Prioriser l'expertise pour une meilleure décision
Maintenir les compétences de haut niveau en matière de recherche, d'expertise et de gestion de crise
Gérer la connaissance et exploiter les données dans un univers numérique

Indépendance

Garantir dans la durée une expertise impartiale dédiée à la gestion globale du risque
Être un acteur de confiance reconnu
Maintenir la capacité d'alerte de l'Institut
Favoriser le débat interne

Anticipation

Identifier de manière proactive les nouveaux enjeux et y répondre
Élargir les capacités d'action pour couvrir les crises de toute nature
Favoriser l'esprit d'innovation et la créativité
Mobiliser les équipes sur les sujets émergents

Partage

Développer le partenariat avec la société civile, au service de l'intérêt général
Partager les priorités avec les autorités au bénéfice de l'efficacité de l'action publique
Renforcer la coopération européenne pour la recherche, l'expertise et le retour d'expérience
Développer les synergies au sein de l'Institut

NOS IMPLANTATIONS



IRSN
INSTITUT DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

31, avenue de la Division Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
RCS Nanterre B 440 546 018

COURRIER
B.P. 17
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

TÉLÉPHONE
+33 (0)1 58 35 88 88

SITE INTERNET
www.irsn.fr

E-MAIL
contact@irsn.fr



PROTÉGER
LES PERSONNES ET
L'ENVIRONNEMENT

EXPERTISER
EN TOUTE
INDÉPENDANCE

**ANTICIPER
ET INNOVER**
PAR LA RECHERCHE

L'EXPERT PUBLIC DES RISQUES NUCLÉAIRES ET RADIOLOGIQUES

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) sous la tutelle conjointe des ministres en charge de la Transition écologique, des Armées, de l'Énergie, de la Recherche et de la Santé, l'IRSN inscrit pleinement son action dans les politiques de modernisation de l'État comme en témoignent sa démarche de management des risques et la mise en œuvre d'une politique globale en matière de responsabilité sociétale.

Expertiser, mener des recherches, protéger, anticiper, partager : telles sont les missions de l'IRSN au service des pouvoirs publics et de la population.

La singularité de l'Institut réside dans sa capacité à associer chercheurs et experts pour anticiper les questions à venir sur l'évolution et la maîtrise des risques nucléaires et radiologiques. Les femmes et les hommes de l'IRSN ont à cœur de faire connaître leurs travaux et de partager leurs savoirs avec la société, contribuant ainsi à améliorer l'accès à l'information et le dialogue avec les parties prenantes.

Indépendance, anticipation, excellence et partage sont les ambitions de l'IRSN pour concourir aux politiques publiques de sûreté et sécurité nucléaires, de santé, d'environnement et de gestion de crise.

3 PÔLES DE COMPÉTENCES

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de ses missions de protection des populations et de l'environnement, l'IRSN agit selon trois axes : la surveillance, l'expertise et la recherche. L'Institut mène des actions permanentes de surveillance radiologique de l'environnement indispensables à la détection des situations anormales. Il est sollicité par les autorités pour des interventions, planifiées ou d'urgence, sur des sites potentiellement contaminés. L'IRSN évalue aussi régulièrement les expositions de la population, des patients et des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. En cas de crise, l'IRSN fournit des avis aux autorités et dispose de moyens mobiles destinés à la mesure de la contamination des personnes et de l'environnement. L'Institut contribue ainsi à la santé publique par ses travaux pluridisciplinaires sur les risques radiologiques menés en collaboration aux niveaux national, européen et international.

SÛRETÉ NUCLÉAIRE

L'IRSN expertise la sûreté des installations nucléaires civiles (les réacteurs nucléaires, les installations du cycle du combustible, les installations de recherche et le transport de matières radioactives), de la conception jusqu'au démantèlement. Afin de maintenir son expertise au plus haut niveau, l'IRSN mène des recherches actives dans les différents domaines de la sûreté nucléaire pour disposer des connaissances et compétences nécessaires.

DÉFENSE SÉCURITÉ ET NON-PROLIFÉRATION

L'IRSN fournit un appui technique aux autorités telles que le Délégué à la sûreté nucléaire pour les installations et activités de défense ou les hauts-fonctionnaires de défense et sécurité des ministères compétents en matière de non-prolifération. Il évalue la sûreté des installations de défense, la protection des installations et des transports nucléaires civils contre les actes de malveillance. Enfin, il contribue au respect des engagements de la France en matière de non-prolifération nucléaire et d'interdiction des armes chimiques.



CHIFFRES CLÉS 2023

1783
salariés

501
ETPT* consacrés
à la recherche

294 M€
Budget

38,7 %
du budget
consacrés à
la recherche

282
accords
de coopération
internationale

579
avis et rapports
techniques
remis aux autorités
de sûreté et
de sécurité civile
et de défense

* ETPT : équivalent temps plein travaillé.

